Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 94 (1966)

Heft: 3-4

Artikel: On a parlé patois à la Foire... suisse de Lausanne

Autor: Molles, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-234435

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On a parlé patois à la Foire... suisse de Lausanne!

Comme le veut la tradition, une cinquantaine de membres de l'Association vaudoise des Amis du patois ont répondu « présent » à l'appel de M. Ad. Decollogny, leur vaillant président.

On les aurait voulu plus nombreux pour marquer ce vingtième anniversaire de leurs réunions au Comptoir suisse, dont M. Henri Kissling inaugura la première en septembre 1947.

Après un souhait de bienvenue en patois, le président prie l'assemblée de se lever pour honorer ses morts, hélas nombreux.

Pour répondre à un vœu formulé à Neyruz, M. Ad. Decollogny, accompagné de notre secrétaire, Mme Diserens, sont allés dans le village natal de feu ce cher Adrien Martin, remettre à sa famille une toile signée d'Ernest Becker, paysagiste de talent, et représentant une maison originale de ce bourg de la haute Broye.

Mme Martin mère, âgée de 94 ans, en fut très touchée et ne manqua pas d'exprimer sa reconnaissance en termes émouvants.

Le président regrette vivement que le comité ait dû renoncer à la publication de L'Avare, œuvre de M. Dumard-Mercanton d'une valeur patoisante certaine, pour des raisons financières. Peut-être, si l'on s'y emploie, pourrait-on la faire représenter?

Cinq travaux ont été présentés pour le « Prix Kissling ». Mme Emma Jaunin, à Fey, a obtenu le 1er prix, la médaille et Fr. 25.— pour son travail intitulé: On menistre dâi z'autro jâdzo... Le 2e prix est allé à M. Frédéric Duboux, à Prilly, pour Lo sapalon de Tsalande. MM. Frédéric Rouge et Constant Dumard ayant déjà obtenu le prix, ont été classés « hors concours » avec deux travaux appréciés à leur juste valeur.

M. Ad. Decollogny donne alors lecture d'une très attachante causerie de M. Edouard Helfer, érudit en folklore suisse authentique, ayant pour titre: Contribution au maintien des patois, causerie tirée d'un travail présenté au Concours littéraire des patoisants 1965 et qui eût mérité un premier prix.

Nous en avons du reste détaché un passage typique que vous trouverez dans les premières pages de ce numéro. Mieux qu'un compte rendu, il donne, comme vous pourrez en juger, le ton de ce travail qui justifierait une plus large diffusion.

Quant à la partie familière, elle fut variée et témoignait du désir de chaque patoisant de maintenir vivant le vieux et savoureux langage de nos anciens. Un grand merci à tous ceux qui y participèrent.

R. Molles.



deux assurances de bonne compagnie